

Exécution de l'hymne national en langues nationales dans les ministères et institutions au Burkina Faso : apports sociolinguistiques, difficultés et perspectives

PALE Londjité

Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso

londjitepale@gmail.com

Résumé

Pendant très longtemps, le français a été perçu comme une langue incontournable au Burkina Faso. L'exécution de l'hymne national en Langues Nationales (LN) dans les ministères et institutions est une étape importante dans la déconstruction de cette mentalité grâce à ses nombreux apports sociolinguistiques. Ce sont ces apports que cette étude qualitative de politique linguistique in vitro « Calvet, (1996) » met en exergue à travers l'observation participante et des entretiens semi-dirigés. Il ressort de notre investigation que cette initiative contribue socialement à la décolonisation mentale, politiquement au rejet de l'influence occidentale et linguistiquement à la baisse de l'hégémonie du français. Mais l'initiative fait face à des difficultés dont la résolution dépend de la budgétisation de cette activité dans chaque ministère, l'apprentissage progressif de cet hymne dans les différentes langues aux agents des ministères et à tout agent public, etc.

Mots clés : *hymne national, langues nationales, apports sociolinguistiques*

Abstracts

For a very long time French has been perceived as an essential language in Burkina Faso. The execution of the national anthem in national languages in ministries and institutions is an important step in the deconstruction of this mentality thanks to its many sociolinguistic contributions. These are the contributions that this qualitative study of in vitro linguistic policy « Calvet, (1996) » highlights through participating observation and semi-directed interviews. It appears from our investigation that this initiative contributes socially to mental decolonization, politically to the rejection of Western influence and linguistically to the drop in French hegemony. But this initiative faces difficulties whose resolution depends on the budgeting of this

activity in each ministry, the gradual learning of this hymn in the different languages to the agents of ministries and to any public agent, etc.

Keywords : national anthem, national languages, sociolinguistic contributions

Introduction

Les tentatives de promotion des langues nationales (LN) au Burkina Faso évoluent en dents de scie selon les régimes qui se succèdent. Après les indépendances, c'est la Révolution d'août 1983 qui a posé de grands actes de promotion des langues nationales (LN) « Palé, (2024) ». Malheureusement, la fin de ce régime en 1987 a eu pour corolaire l'arrêt de ces nombreuses initiatives de promotion de ces langues. Pendant les 27 ans de règne du Président Blaise COMPAORE, la promotion desdites langues a connu une léthargie.

C'est le Président Roch Marc Christian KABORE, qui a relancé la promotion des langues nationales au Burkina Faso. En effet, c'est sous ce régime que la loi N° 033-2019/AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales, qui est la première loi officielle en faveur de la promotion des langues nationales (LN), a été promulguée. Il est allé plus loin en attribuant la promotion des LN au ministère de l'éducation à travers le décret n°2019-0139/PRES du 8 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement. Mieux encore, ce régime a créé le Secrétariat permanent de la Promotion des Langues nationales (SP-PLN), toujours en 2019. Enfin, ce régime a écrit, pour la première fois, la Politique linguistique officielle du Burkina Faso (2021-2030) et ses moyens de mise en œuvre que sont la stratégie nationale de la promotion des langues nationales et le Plan d'Action Triennal Glissant de cette stratégie. Le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) 2, actuellement au pouvoir a heureusement continué l'élan de promotion des LN impulsé par le Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP).

Avec sa tête le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'Etat, ce régime se montre assez patriote à l'image de la Révolution d'août 1983. Il a procédé à la modification historique de l'article 35 de la constitution à travers la loi constitutionnelle n° 045-2023/ALT portant révision de la constitution, qui modifie cet article en ces termes : « Les langues nationales officialisées par loi sont les langues officielles du Burkina Faso. La loi fixe les conditions de promotion et d'officialisation des langues nationales. L'anglais et le français sont des langues de travail ».

Cet engagement s'est poursuivi par la décision d'exécuter l'hymne national en LN lors de la montée solennelle des couleurs au Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales (MEBAPLN), tous les premiers lundis du mois. Cette initiative a été élargie aux autres ministères et institutions du pays.

Au regard des difficultés qui se sont posées pendant le déroulement de la phase d'expérimentation de cette belle initiative, il se pose le problème de son renforcement et de sa pérennisation. De façon spécifique, nous nous demandons : quels sont les apports sociolinguistiques de cette initiative ? Quelles difficultés rencontre cette initiative ? Comment juguler ces difficultés ?

Pour nous cette initiative qui regorge des apports sociolinguistiques importants fait face à des difficultés qui menacent sa survie. C'est pourquoi nous voulons mettre en exergue ces apports et difficultés avant de faire des propositions y relatives.

I. Cadre théorique et méthodologie

1.1. Cadre théorique

Nous retenons avec « la politique linguistique du Burkina Faso, (2021-2030, p1) » qu'« Une politique linguistique concerne les

objectifs de tous genres d'ordre linguistique, politique, éducatif..., qui sous-tendent, inspirent et orientent les actions et interventions pertinentes sur la langue ». Nous nous intéressons particulièrement à la politique linguistique in vitro mise en œuvre par le gouvernement actuel pour la promotion des langues nationales. « Calvet, (1996) » entend par politique linguistique in vitro, la gestion des langues par l'Etat, qu'il distingue, de l'action in vivo qui concerne des pratiques sociales spontanées. L'exécution de l'hymne national en langues nationales étant une décision du gouvernement, est une politique linguistique in vitro. L'objectif de cette initiative est de faire des langues nationales des outils de développement comme cela est indiqué dans la loi n° 033-2019/AN, portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des Langues Nationales (LN) au Burkina Faso en son article 2 : « faire des langues nationales des outils de développement culturel, socioéconomique et de cohésion sociale. »

1.2. Méthodologie

Deux méthodes de collecte des données ont été utilisées. Il s'agit de l'observation directe et des entretiens semi-dirigés.

1.2.1. Observation directe

En tant qu'agent du Secrétariat Permanent de la Promotion des Langues Nationales (SP-PLN), nous avons participé à l'exécution de l'hymne national en LN. Nous avons facilité l'apprentissage de cet hymne par des communautés linguistique du Dioula et du Bôbô, etc. Nous sommes allé les assister lors des répétitions et de l'exécution. Pour le lobiri, c'est nous qui avons assuré les répétitions et coordonné les préparatifs jusqu'aux exécutions dans trois ministères.

1.2.2. Entretiens dirigés

Nous avons alors enquêté quatre (4) personnes acteurs de la

Révolution et majeurs à cette période. Nous avons également enquêté dix-huit enseignants du primaire et deux (02) agents du Secrétariat permanent de la Promotion des Langues nationales (SP-PLN).

Les échanges ont porté sur leurs appréciations de l'exécution de l'hymne national en LN et les raisons de ces appréciations.

II. Présentation des données

2.1. Observation participante

2.1.1. L'hymne national à l'école primaire et au lycée

Nous sommes instituteur de formation et avons enseigné pendant au moins seize ans soit de 2009 à 2025. Durant ces années, nous avons pu participer à la montée des couleurs en français accompagné des collègues et des élèves. On peut noter que malgré l'apprentissage de l'hymne national aux élèves, ils ont des difficultés pour l'exécution. Lors des examens du Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et de l'entrée en sixième, exécuter l'hymne national est une épreuve redoutable. Nous avons interrogé des élèves qui ne pouvaient pas exécuter cet hymne lors de ces examens auxquels nous avons participés, et ce malgré qu'on les obligeait à inscrire cet hymne en tête des cinq chants obligatoires contenus dans le cahier de présentation. Il faut dire que chanter cet hymne en français n'est pas spécial pour les élèves malgré sa solennité. C'est plutôt une difficulté à cause des lacunes qu'ils ont en français.

En outre, malgré l'exécution de cet hymne, l'incivisme des élèves s'agrandit jour après jour dans nos écoles et lycées. Les élèves exécutent cet hymne chaque jour ouvrable durant leur cursus scolaire sans le comprendre réellement et cela est regrettable.

Le Burkinabè apprend l'hymne national en français durant son cursus scolaire et éprouve pourtant des difficultés à l'exécuter même devenu adulte. Cela se perçoit à l'exécution de cet hymne

lors des cérémonies où l'on note que seulement quelques participants l'exécutent pendant que les autres ne font que remuer les lèvres.

On pourra alors dire que l'objectif recherché à travers l'exécution de l'hymne national en français dans le système éducatif burkinabè ne peut pas être atteint. Le changement de comportement espéré à travers cet acte tarde à venir car, quelle transformation est-elle possible à travers un chant que l'on ne maîtrise guère de l'école primaire au lycée et à l'université et même à l'âge adulte ?

Exécuter l'hymne national dans les LN est une belle initiative dont les résultats escomptés seront meilleurs que ce qu'il est donné de constater pour le cas du français.

2.1.2. L'exécution de l'hymne national en langues nationales

Nous sommes affecté au SP-PLN en janvier 2024. Ce secrétariat est l'initiateur de l'exécution du Ditaaniyè en LN en tant que structure technique du MEBAPLN chargé du suivi et de la coordination des activités de promotion des LN. A l'annonce de cette initiative d'exécution de l'hymne national en LN, nous étions en même temps heureux et malheureux. La réussite d'une telle noble œuvre était un réel défi car, bien qu'étant lobi et lobiriphone, nous connaissions cet hymne dans notre langue. Quand le service a commencé à programmer les langues au niveau du MEBAPLN, nos inquiétudes s'agrandissaient. Nous redoutions que l'on programme le lobiri. Mais nos inquiétudes ne nous ont pas épargné de cette responsabilité. Dans le cadre de l'élargissement de l'exécution de cet hymne en LN dans les autres ministères et institutions (à partir d'août 2024), le lobiri a été programmé dans trois ministères : Ministère de l'environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ; Ministère de la Défense et des Anciens Combattants et à l'immeuble de

l'éducation. Dès ce moment nous n'avions plus de sommeil. Nous étions face à un défi redoutable.

✓ Les répétitions

Les Burkinabè ne maîtrisent pas l'hymne national dans leurs propres langues.

D'ailleurs cet hymne n'a été traduit qu'en seulement quatorze (14) LN lors de la Révolution de 1983. Ce sont : bisa, lyélé, gulimancema, lobiri, moore, buamu, jula, nuni, dagara, cerma, bôbô, kasim, san maaka et fulfuldé. A la chute de ce régime, la promotion des LN est tombée dans les oubliettes. C'est alors difficile de trouver des gens qui maîtrisent cet hymne dans leurs langues. Pour le gulmancema, première LN en laquelle l'hymne nationale a été exécutée à l'immeuble de l'éducation, c'est finalement une chorale qui a sauvé l'honneur.

Pour ce qui est du lobiri, il n'y avait personne à Ouagadougou qui maîtrisait cet hymne. Alors nous avons commencé par créer un groupe WhatsApp qui nous a service de canal de mobilisation. C'est ainsi que nous avons été invité à la RTB3 par notre aîné Ollo Da, journaliste à la RTB3, pour animer une émission et profiter donner l'information à un public plus large. Nous avons ensuite appelé Monsieur Momo KOKO, spécialiste (éducation non formelle) en lobiri, qui nous a donné le texte de l'hymne national en lobiri. Nous avons ensuite retrouvé cet hymne en audio.

Les jours avançaient et toujours personne pour assurer la répétition de l'hymne national dont le titre est donné dans notre langue « Ditaanie ». Il fallait nous enfermer dans notre bureau pendant des semaines pour étudier et comprendre le texte physique et ensuite suivre l'audio afin d'apprendre à exécuter cet hymne en lobiri. Ce ne fut point sans peine.

L'autre étape qui a suivi est la mobilisation de la communauté lobi pour les répétitions. Malgré le groupe WhatsApp et en dépit

des messages bien motivés que nous avons envoyés dans les différents groupes WhatsApp de cette communauté, nous étions seulement 4 personnes à la première séance de répétition dans les écoles Pissy A et B. Etaient présents Dr Kèrabouro PALE, Directeur Général de Burkina Suudu Bawdè (BSB) ; Hollo DOUBLONI, Inspecteur de l'Enseignement du 1^{er} Degré, Ancien Maire de Nako ; Bêbê Sami DA, enseignant à l'Ecole Pissy A et moi-même, Dr Londjité PALE, agent au SP-PLN. A la deuxième séance c'était toujours le même nombre. La troisième séance n'était point meilleure en nombre de participants. C'est ainsi que nous avons décidé de changer de site en allant vers les étudiants. Nous nous sommes retrouvés à l'école primaire de la zone du bois pour la suite des répétitions. La toute première répétition dans cette école a été encourageante car nous avions eu une dizaine de participants. Dès ce moment le groupe s'agrandissait de jour en jour et à la dernière séance avant le déplacement au ministère de l'environnement nous étions une vingtaine.

✓ L'exécution proprement dit

La cérémonie de montée des couleurs se fait assez tôt et tout le monde n'est pas forcément habitué à cela. Alors l'exécution de l'hymne national en LN est assez contraignante pour les populations. En plus de cela, le déplacement pose problème. Certains étudiants n'ont pas de moyens de déplacements et certains se déplacent à pied sur de longues distances pendant les répétitions. Le jour J, pour ceux qui n'ont pas de moyens de déplacement, il faut se rendre au lieu de rendez-vous à 5 heures au plus tard afin d'être transporté au ministère concerné.

En outre, certains membres de communautés se déplacent depuis les régions et provinces pour se rendre souvent à Ouagadougou pour cela. Nous pouvons citer l'exemple de la communauté lobi où, à chaque exécution les chefs de cantons viennent de Gaoua. En plus de leur propre déplacement, ces

derniers faisaient venir des convois pour l'activité. Sa majesté Bifaté II, chef de canton de Gaoua, a fait venir à la première exécution trois personnes de Bobo. Deux spécialistes de l'habillement traditionnel lobi et leur manageur. A la seconde exécution, il a fait venir un convoi d'une trentaine de personnes au ministère de la défense. A l'immeuble de l'éducation il a fait venir une délégation de trente personnes dont les dozos.

Aussi l'accès aux ministères n'est pas très aisé. Ceux qui sont en retard sont bloqués dehors et assistent à cette montée dans un grand mécontentement. Cela a été le cas pour plusieurs membres de la communauté lobi au ministère de la défense. C'est bien triste pour un participant qui a passé des semaines à faire des répétitions très loin de son domicile, d'être recalé à la porte le jour J.

2.2. Les données de l'entretien dirigé

En entretien dirigé, nous avons demandé à des citoyens burkinabè d'apprécier l'exécution de l'hymne national en LN dans les ministères et institutions. Nous avons alors enquêté 4 acteurs de la Révolution qui était majeurs à cette période. Nous avons également enquêté dix-huit enseignants du primaire et deux agents du SP-PLN. Les enseignants enquêtés sont des écoles Lougsi A, B, C et Enfant prodige, toutes des écoles de la Circonscription d'Education de Base de Tanghin-Dassouri 1.

2.2.1. L'entretien réalisé avec Basile GUISSOU

Notre enquêté est un Professeur Titulaire à la retraite. Il a occupé les postes de Ministre de l'environnement et du tourisme, Ministre des relations extérieures et de la coopération internationale, Ministre de l'information.

A la question "quelle appréciation faites-vous de l'exécution de l'hymne national en LN ? Pourquoi ?", il répond qu'il faut aller

directement à l'officialisation des langues nationales au lieu de vouloir procéder par étape :

Ma position est une position de principe. On nous a appris qu'on ne saute pas un précipice par étape. Ou on a sauté le précipice ou on n'y retombe. Il n'y a pas de mi-chemin. Or l'impression que j'ai c'est que l'Afrique (francophone surtout) face à ses propres langues veut sauter par étape.

Selon notre enquêté, nos langues ne sont pas des sous-langues et il regrette que même la Révolution d'août 1983 n'ait pas pu les officialiser.

Nos LN doivent être nos langues officielles et nos langues de travail. Tout ce qu'on peut faire dans les langues dites internationales, on peut le faire aussi dans nos langues. Le français n'est pas indispensable. On peut l'utiliser mais il faut arrêter de penser que sans le français on n'existe pas. Même la Révolution n'a pas été capable de rompre ce lien pourtant elle en avait la possibilité. C'est le régime qui avait tous les moyens de franchir le pas. Alors je ne peux pas critiquer d'autres de ne l'avoir pas fait puisque moi-même je ne l'ai pas fait.

Exécuter l'hymne national en langues nationales de façon solennelle dans les ministères est une bonne initiative mais ne semble être encore la solution pour la réelle valorisation de nos langues nationales. Ce qu'il faut c'est leur officialisation, sans encore attendre.

Je ne peux pas dire que ce qui est fait n'est pas bien mais pour moi cela n'est pas encore la solution. C'est bien mais j'aimerais que le petit burkinabè parle dans sa langue le premier jour de classe. Je veux qu'il apprenne l'informatique dans sa langue. Il faut éviter le complexe qui consiste à dire que c'est à travers le

français que l'on a accès à la modernité. Toutes les langues maternelles des enfants burkinabè doivent être reconnues comme des langues officielles.

2.2.2. Les entretiens réalisés avec 3 autres acteurs de la Révolution

Nos enquêtés, majeurs pendant la révolution (quatre retraités et un encore en service), sont des acteurs qui ont participé activement à l'élan de la révolution. L'un a été "Délégué CDR au niveau du secondaire" et ensuite gendarme de la classe 86. Un autre était membre du Comité de défense de la Révolution (CDR), Président du comité départemental (COMIDEP) des fonctionnaires CDR de Batié.

Tous ces enquêtés ont apprécié positivement l'exécution du Ditaaniyè en langues nationales dans les ministères. Les raisons avancées sont :

- *Tout Burkinabè doit comprendre le contenu du Ditaaniyè ;*
- *Cela galvanise le peuple dans la lutte pour l'indépendance ;*
- *Si chaque groupe ethnique arrivait à écrire dans sa langue et que dans leur communauté ils arrivaient à mieux communiquer en symbiose, on ne pouvait pas se permettre de les influencer facilement.*

2.2.3. Les entretiens réalisés avec les enseignants et les agents du SP-PLN

Une fois de plus encore, les enquêtés ont unanimement apprécié positivement l'initiative.

Ils ont aussi donné des raisons dont la synthèse donne ce qui suit :

- *Cela permet à toute la population qui maîtrisent mieux les LN de comprendre tout le sens du message que*

véhicule le chant. Cette compréhension réveille l'esprit patriotique ;

- *Cela renforce l'esprit patriotique, le civisme et l'amour pour nos langues nationales ;*
- *Cela incite le Burkinabè au courage, à la bravoure, au patriotisme et même au sacrifice suprême s'il le faut ;*
- *Elle permet de renforcer la cohésion sociale ;*
- *Cela permet surtout à la jeune génération de mieux comprendre le sens du Ditaaniyè ;*
- *Cela permet de faire comprendre et d'enseigner les valeurs contenues dans cet hymne que l'on transmet vainement en français depuis ces années ;*
- *L'exécution de l'hymne national en langues nationales permet de mieux le comprendre. Bon nombre d'élèves chantent l'hymne national en français sans comprendre car une langue étrangère ;*
- *C'est une bonne initiative qui permet de promouvoir les langues nationales.*

III. Analyse des résultats

3.1. Les apports sociolinguistiques de l'exécution de l'hymne national en langues nationales

3.1.1. Apports sur le plan social

L'exécution de l'hymne national dans les différentes langues nationales est très bénéfique aux populations et pour le pays.

- La décolonisation mentale

A cause de la colonisation, le colonisateur est considéré comme étant supérieur aux colonisés. De même, la langue du colonisateur et sa culture sont prisées par ces derniers qui veulent lui ressembler à tout prix. L'exécution de l'hymne national en langues nationales arrive comme un déclic.

D'abord nous découvrons que nos langues sont importantes. Avec le crime linguistique de la colonisation qui a consisté à humilier ceux qui s'exprimaient dans leurs langues maternelles à l'école en leur faisant porter le symbole, personne ne s'imagine que ces langues soient valorisées de cette manière.

Ensuite, si nos langues sont importantes, nos cultures aussi. Chaque communauté linguistique est invitée à s'habiller de façon traditionnelle et exposer son art, sa culture, sa manière de vivre. Nos cultures étant diabolisées depuis le temps colonial, y revenir avec cette manière crée un étonnement, un questionnement et débouche sur une satisfaction.

En outre, si nos langues et nos culturelles sont considérées, on en déduit que nous ne sommes pas ce que l'on nous a fait croire. D'hommes sauvages qui ont besoin d'être apprivoisés dans une "culture venue du ciel", de qui rien de bon ne peut sortir, qui ne sait rien et ne peut rien sans son maître, nous devenons subitement hommes au vrai sens du terme.

Enfin, nous réalisons que l'on nous avait déroutés et qu'il faut renouer avec nos réalités.

On découvre la ruse du colon et on est révolté. On regarde dernière nous et on réalise la profondeur du trou et le retard accusé. On a envie de crier de rage : A bas la colonisation ! A bas le mensonge et le cynisme du colon ! Revenons à nos langues, à nos valeurs, à notre politique, à notre économie, à notre éducation, etc.

- Regroupement et frottement des membres des communautés

Pour les populations, on peut relever de prime abord le regroupement et le frottement des membres des différentes communautés. Cette activité a sonné le regroupement pour relever un défi communautaire et identitaire. C'est ainsi que des

fils et filles d'une même communauté vivant à Ouagadougou et qui ne se connaissaient se sont retrouvés. Durant les répétitions, ils ont appris à se connaître et à sympathiser. De même, les jours d'exécution un autre frottement plus large naît. D'autres membres de communautés qui n'ont pas pu participer aux répétitions sont au rendez-vous. Certains parents quittent directement les régions, provinces et villages pour se rendre à Ouagadougou pour cette activité. Ainsi les connaissances s'élargissent. Les médias aussi permettent à ce que la découverte des uns par les autres devienne plus grande. Plusieurs contacts se nouent. On se rend visite à domicile et dans les bureaux. On élargie son carnet d'adresse ethnique et national.

- **Rapprochement de l'administration de l'administré**

Dans la mesure du possible, les communautés sont programmées dans les ministères où les ministres sont leurs parents à plaisanterie. Cela brise les barrières entre les hautes autorités et le citoyen lambda. Les ministres reçoivent les communautés avec à leur tête les autorités coutumières. On discute face à face avec le ministre. On a l'occasion de serrer la main du ministre et de le taquiner ne serait-ce que pour un bout de temps. Les ministères profitent sensibiliser les communautés sur les grands défis du moment. Les communautés partagent leurs préoccupations directement aux ministres. Tout cela dans une ambiance conviviale.

C'est un tremplin très positif pour une bonne communication entre les autorités et les populations et cela favorise une adhésion nationale au programme de développement du pays.

3.1.2. *Apports sur le plan politique*

- **Compréhension du sens du Ditaaniyè**

Le contenu du Ditaaniyè est assez patriotique pour n'être compris que par une minorité. Mais, il ressort de nos enquêtes que plusieurs, les élèves surtout, l'exécutaient en français sans

comprendre son sens profond. C'est d'autant grave que certains élèves du primaire surnomment cet hymne par "contre".

Une anecdote révèle qu'il a été demandé à un élève du Cours Moyen deuxième année (CM2) de chanter le Ditaaniyè lors des épreuves orales de l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (CEP). Ce dernier dit qu'il ne connaît pas le chant. Une fois dehors, il demande à ses camarades s'ils connaissaient l'hymne national car on lui a demandé de le chanter mais il l'ignorait. Ces camarades lui ont retorqué : tu ne connais pas "contré" ? Il a attrapé sa tête des deux mains car il connaît bien cet hymne mais ignorait son nom.

L'exécution du Ditaaniyè en langues nationales permet à la population, à la jeune génération surtout de bien le comprendre et d'intégrer les valeurs véhiculées par cet hymne.

- Le rejet de l'influence occidentale

Toute l'influence coloniale qui nous maintenait dans un esclavage inavoué était entretenue par la langue. Désormais le voile est levé et les populations savent pertinemment que le français est une langue comme les autres, pire qu'il est une langue étrangère qui nous aliène. Désormais on apprend à nous faire confiance nous -mêmes, à aimer ce qu'on est et ce qu'on a. On sait même que la culture occidentale nous a assez perdu et pourtant, elle n'est pas à envier. On prend une certaine distance du colon et de ses moyens d'aliénation, etc. On apprend à s'auto dépendre.

- Facilitation de l'officialisation des langues nationales

L'officialisation annoncée des langues nationales, est un grand défi à relever. Il ressort souvent que la question des langues est une question très sensible et difficile à gérer. Cela s'explique d'abord par les préjugés créés à dessein par la colonisation qui

insinuent que les langues des colonies ne peuvent pas supportées la science et le modernisme. Elles sont jugées incapables de jouer les fonctions de langues officielles. Plusieurs années après la colonisation, ces considérations sont restées. Même l'utilisation des langues nationales à l'école a connu des oppositions. L'expérimentation de l'éducation bilingue (1979) a été arrêtée en 1984 malgré les résultats satisfaisants. Les langues nationales sont ainsi rejetées car elles n'auraient aucune plus-value sociale.

La difficulté de l'officialisation des langues nationales est ensuite liée à l'irrédentisme linguistique. Chaque communauté linguistique préfère sa langue à celle de l'autre. C'est pourquoi tout choix porté sur une langue nationale quelconque fait face à des oppositions.

Cependant, l'exécution de l'hymne national en langues nationales vient atténuer ces deux situations. De plus en plus les citoyens intègrent que l'ensemble des langues nationales du Burkina Faso constitue un patrimoine linguistique national dont le pays peut se servir comme toute autre ressource. Aussi ils apprennent à aimer la langue de l'autre et à la considérer simplement comme notre langue. Nous savons que de plus en plus, les Burkinabè préfèrent n'importe quelle langue nationale du Burkina Faso à la langue du colon et cela est une avancée majeure dans la décolonisation mentale.

Le pays n'attendait que cela. Que les Burkinabè aiment leurs langues et acceptent tout programme d'aménagement linguistique pour qu'enfin on puisse évoluer dans le processus de valorisation de nos langues nationales afin de faire d'elles un canal de développement socioéconomique.

3.1.3. Apports sur le plan linguistique

- La promotion des langues nationales

A travers l'exécution de l'hymne national en langues nationales on remarque un regain d'intérêt pour les langues nationales. On

a de moins en moins honte de nos langues et chaque communauté linguistique mène des actions pour la promotion de sa langue. En effet, les communautés linguistiques telles les Birifor et les Jaané au Sud-Ouest ont profité de cette période pour traduire l'hymne national dans leurs langues en textes et en audios.

Ensuite, les parents commencent à apprendre leurs langues aux enfants du fait de l'engouement né de l'exécution de l'hymne national en langues nationales. Dans le site de répétition de la communauté lobi, au moins deux parents ont envoyé leurs enfants qui ne comprenaient pas bien le lobiri à la répétition pour qu'ils puissent apprendre leur langue.

Enfin on peut relever l'accroissement de la maîtrise des langues nationales. Le Ditaaniyè a été expliqué dans les différents langues. Les communautés ont appris de nouveaux vocabulaires et ont été émerveillés de la traduction de l'hymne national dans leurs langues. Cela les pousse à creuser pour approfondir leur maîtrise de la langue. Nous témoignons que plusieurs locuteurs lobiriphones continuent de nous appeler pour s'informer en langues nationales, pour découvrir des réalités qu'ils ne maîtrisaient pas.

- Fin de l'hégémonie de la langue française

Dans les têtes des citoyens burkinabè, le français n'a plus son poids d'autrefois. La seule chose qui force les gens à le garder c'est qu'il reste la langue officielle de fait. C'est encore elle qui donne accès à tout. Les citoyens attendent avec impatience que cette situation soit corrigée pour qu'ils tournent définitivement dos au français. Maîtrise le français de nos jours est devenu de l'apatriodie. C'est pourquoi plusieurs groupes WhatsApp sont créés par les communautés linguistiques pour échanger dans leur langue, apprendre leur langue et la promouvoir. De plus en plus il y a des manifestations culturelles même dans les grandes villes comme Ouagadougou des groupes ethniques pour la promotion

de leurs langues et de leurs culturelles. Pour la promotion des langues nationales, nous pouvons dire sans risque de nous tromper que la “mayonnaise a pris” et les populations attendent des actions fortes de la part de l’Etat.

- La préservation des langues nationales

L’initiative de l’exécution de l’hymne national dans les langues nationales a consacré leur résurrection. Cela a interpellé la conscience de chaque groupe ethnique et on remarque des voix qui s’élèvent dans les réseaux sociaux pour la revalorisation des langues nationales. Les lorhon du Sud-ouest, les Tiéfo de l’Ouest, etc. battent des tambours pour préserver leurs langues. Plusieurs communautés linguistiques qui n’ont pas encore eu la chance d’exécuter l’hymne national dans leurs langues dans les ministères et institutions publiques, frappent à la porte chaque jour.

- La valorisation des langues nationales

Les gens ne s’en reviennent pas. Aller chanter le Ditaaniyè dans un ministère, devant des ministres et dans sa langue maternelle se vit comme un rêve. Certains sont très contents de pouvoir chanter l’hymne national dans leurs propres langues. Ce qui a motivé leur engagement et participation active. Des étudiants lobis ont témoigné cela et plusieurs d’autres personnes. Certains manifestent toujours le besoin d’apprendre cet hymne dans leurs langues. Des Directeurs Généraux, des Chargés de Mission, des Conseillers Techniques et bien d’autres personnalités se sont pliées sur des bancs comme des recrues du Cours Préparatoire Première année (CP1) pour apprendre le Ditaaniyè dans leurs langues.

Plusieurs ont manifester le besoin d’être formés en transcription dans leur langue. Un grand intérêt aux LN est né et les populations ont réalisé que leurs langues servent à quelque chose.

Des citoyens demandent pourquoi l'hymne national n'est pas traduit dans leurs langues.

Chacun réalise l'importance et la fierté de maîtriser sa langue. C'est un moment de liesse populaire, d'estime de soi et de la renaissance d'un fort attachement à sa langue.

3.2. Les difficultés

Si l'exécution de l'hymne national en langues nationales est un acte patriotique auquel les populations adhèrent massivement, il n'y manque pas de difficultés.

3.2.1. L'apprentissage de l'hymne national aux communautés

- La disponibilité des textes et des audios de l'hymne national en langues nationales

La première difficulté qui se pose à l'exécution de l'hymne national en langues nationales concerne l'apprentissage de cet hymne. En fait l'hymne national du Burkina Faso a été traduit en 14 langues nationales par la Révolution d'août 1983. C'était à l'occasion de l'élan patriotique de valorisation de nos valeurs endogènes dont la langue. C'est en ce moment que cet hymne a été baptisé "Ditaaniyè" du lobiri et signifie "chant de la victoire". Cet élan de valorisation des langues nationales a disparu en même temps que son initiateur : la Révolution d'août 1983. Bien que l'hymne national ait été traduit dans ces 14 LN, nous ignorons si cette Révolution a eu le temps de les apprendre aux citoyens. En plus, même si les citoyens du temps de la Révolution avaient appris ce chant, plusieurs ne sont plus de ce monde. Et cette politique linguistique étant arrêté, il n'y a sûrement pas eu la relève. De 1987 à 2024, 37 bonnes années se sont écoulées. Alors revenir sur l'exécution de cet hymne en LN, c'est comme se placer à un départ zéro. Quand le MEBAPLN, sur initiative du SP-PLN a lancé ce défi, toutes les communautés linguistiques se sont confrontées à ce problème d'apprentissage.

Il fallait retrouver les textes et les audios de cet hymne dans les différentes langues. Cela ne s'est pas fait sans difficultés. Pour certaines langues comme le lobiri, on peut retrouver des audios qui varient. Quelle est alors la bonne version à apprendre ?

- Les répétitions de l'hymne national en langues nationales

Pour ce qui est du lobiri, nous n'avons trouvé personne à Ouaga capable d'assurer la répétition du chant. Un des membres de la sous-commission connaît l'hymne et pourrait assurer les répétitions. Il s'agit de MOMO Koko, l'ancien maire de Bouroum-Bouroum. Malheureusement, il ne vit pas à Ouaga. Il fallait trouver une solution puisque c'est du bénévolat et le déplacer à Ouaga pendant le long temps des répétitions est quasi-impossible. Alors, nous avons été obligé de nous enfermer pendant quelques jours au bureau pour essayer de comprendre le texte écrit, puis apprendre à le chanter en suivant l'audio. Après l'avoir maîtrisé il a fallu chercher un site de répétition et informer la communauté du défi à relever à travers un groupe WhatsApp créé bien avant pour informer et sensibiliser la communauté.

Malgré la sensibilisation, les premières séances de répétitions n'ont enregistré que 3 à 4 participants. Un changement de site pour se rapprocher des étudiants s'est imposé. Après le changement de site, les participants se sont progressivement augmentés pour permettre la réussite de répétitions. La mobilisation bien que suffisante n'était pas celle des grands jours. En moyenne une vingtaine de lobis se sont prêtés à l'exercice. D'août à novembre 2024, il fallait se retrouver chaque weekend pour les répétitions. N'est-ce pas fastidieux ? Aussi il fallait expliquer le texte pour faciliter l'apprentissage à des non alphabétiser dans leurs langues. Ce ne fut pas facile. Les participants qui ne sont pas alphabétisés en lobiri avaient des problèmes pour comprendre le texte. En plus, ces participants

étant adultes pour la majorité, avec les charges au niveau des services et en famille, n'étaient pas forcément les meilleurs apprenants qu'il fallait. Ils ont fait de gros efforts par patriotisme afin de pouvoir mémoriser et chanter cet hymne dans un temps assez limité et des répétitions insuffisantes (une fois par semaine).

3.2.2. L'exécution

Le jour de l'exécution, il faut se lever très tôt. Les rendez-vous sont donnés à 5 heures pour le transport des populations vers les sites. Il faudra alors se lever à 3 heures ou 4 heures du matin afin d'être au rendez-vous de 5 heures.

En plus, l'heure d'arrivée dans les sites est rigoureusement observée. Plusieurs qui se sont déplacés de leurs propres moyens se sont vus refuser l'accès aux sites pour des légers retards. Ces derniers n'ont pas manqué, et avec raison, de signaler leur regret.

3.2.3. Le coût financier de l'exécution

L'exécution du Ditaaniyè en LN a un coût financier important. L'habillement spécial demande des moyens. Les objets d'art à apporter coûtent chers. Le transport de certains membres de la communauté au site de l'exécution est une difficulté. L'hébergement de ceux qui sont venus des provinces la veille demande des moyens. Il y a des dépenses importantes. Les communautés ont montré un grand patriotisme en cotisant pour supporter le coût de l'exécution de l'hymne national. Des fois, certaines bonnes volontés, par patriotisme, ont volontairement pris en charge les dépenses, pour ce qui est précisément du cas du lobiri. Mais jusqu'où peut aller ce sacrifice ?

IV. Propositions

Vu les difficultés et les apports liés à l'exécution de l'hymne national en langues nationales, nous pensons que l'initiative a

besoin d'être renforcée et pérennisée.

Selon la note qui a consacré l'élargissement de l'exécution de l'hymne national dans les autres ministères et institutions publiques, chaque ministère devrait prendre le relai. Mais la difficulté qui demeure est que les agents de ces ministères n'ont pas appris le chant. Et même s'ils devaient l'apprendre, en quelle LN cela se ferait-il ?

L'hymne national a été traduit en 14 langues nationales par la révolution comme nous l'avons souligné précédemment. Ces 14 ont le statut de langue nationale et aucune d'elle n'est officielle.

Cela pose un gros problème à résoudre. Pourtant, si les ministères ne prennent pas le relai, cette exécution à la forme du SP-PLN ne peut pas continuer car les agents de ce secrétariat se lassent et les communautés montrent des signes d'épuisements après trois séances d'exécution. Il faut bien trouver une panacée. Nous proposons alors de :

- continuer l'exécution une fois dans le mois dans chaque ministère et institution ;
- Budgétiser cette activité dans chaque ministère ;
- Former une troupe spéciale d'exécution de l'hymne national dans chaque LN sur place à Ouagadougou ;
- Désintéresser chaque troupe avec le budget réservé à cela dans chaque ministère ;
- Apprendre progressivement cet hymne dans les différentes langues aux agents des ministères et à tout agent public ;
- Apprendre l'hymne national aux enfants dans les écoles.

Conclusion

Il existe plusieurs apports sociolinguistiques de l'exécution de l'hymne national en LN.

Les principaux apports sociaux sont : La décolonisation mentale, le regroupement et le frottement des membres des communautés, le rapprochement de l'administration de l'administré. Sur le plan politique, on note la compréhension du sens du Ditaaniyè par la masse populaire, le rejet de l'influence occidentale et la facilitation de l'officialisation des langues nationales. Sur le plan linguistique, l'exécution de l'hymne national en langues nationales contribue à la promotion des langues nationales, mettre fin à l'hégémonie de la langue française, la préservation et la valorisation des langues nationales.

Cette belle initiative fait face à la difficulté de retrouver les textes et les audios de l'hymne national en langues nationales, à l'apprentissage de l'hymne national aux populations et le coût financier de l'exécution de cet hymne dans les ministères et institutions.

Malgré ces difficultés nous pensons que cette initiative doit être pérennisée et renforcée.

Cette recherche qui valorise la décision d'exécution de l'hymne national en LN donne du tonus au gouvernement pour continuer ses sentiers de promotion de ces langues. Elle donne des orientations sur le renforcement et la pérennisation de l'initiative à travers des propositions qui constituent une ouverture de recherches futures sur le sujet.

Bibliographie

- Burkina Faso**, 2024. *Loi constitutionnelle N° 033-2024/ALT portant révision de la constitution*
- Burkina Faso**, 2023. *Loi constitutionnelle n° 045-2023/ALT portant révision de la constitution*
- Burkina Faso**, 2021. *La politique linguistique officielle du Burkina Faso (2021-2030)*
- BURKINA FASO**, 2019. *Décret n°2019-0139/PRES du 8 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement*
- Burkina Faso**, 2019. *Loi 033-2019/AN portant loi d'orientation sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales*
- Burkina Faso**, 1984. *L'Ordonnance N°84-043 bis/CNR/PRES portant Hymne National du Burkina Faso*
- CALVET Louis – Jean**, 1996. *Les Politiques linguistiques*, PUF, Paris
- NIKIEMA Norbert**, 2006, « Situation sociolinguistique et politique linguistique postcoloniale du Burkina Faso dans l'espace francophone ouest-africain », in QVR/Quo Vadis, Romania ? N°27, pp. 24-37
- PALE Londjité**, 2024, « comment comprendre l'arrêt de la reforme d'éducation bilingue par le Conseil National de la Révolution (CNR) au Burkina Faso », in collection recherches & regards d'Afrique, Vol n° Fin campagne/Octobre 2024, ISBN :978-2-493659-12-5, pp135-163
- SAWADOGO Awa**, 2021. *Enjeux et défis de la loi portant sur la promotion et l'officialisation des langues nationales du Burkina Faso*, Mémoire de Maîtrise soumis aux études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du diplôme en maîtrise ès arts en études du bilinguisme, Faculté des arts, U Ottawa